

# CHAMPS CONCEPTS DISCIPLINES

RECONCEPTION DE LA NOTION DE  
« CHAMPS »

Mai 2015

La réflexion autour des notions de « champs, concepts, disciplines » est issue d'une croissante préoccupation épistémologique quant à un usage sain de notre pouvoir de conceptualiser. Préoccupation directement liée à la dimension restructurante du concept d'Activité. Ce pwp propose un retour sur la notion de « champs ». Il renvoie à l'idée que le concept d'Activité va séparer des types d'objets dans leur rapport à la production « saine » de savoirs sur eux.

- objets dépendant strictement du champ épistémique
- objets (êtres) hybrides, ayant une inclusion partielle dans le champ épistémique. Mais, comme êtres vivants, ils ne peuvent s'y réduire, car ils sont aussi inclus dans le champ hybride du fait de la présence dans l'agir d'orientation en valeur.

# *I. CHAMP ÉPISTÉMIQUE*

Le champ épistémique délimite les objets relevant de la discipline épistémique, et d'elle seule (Voir le PWP sur la discipline épistémique).

- Champ des objets sans Activité, donc sans débats de normes.
- La production de concepts dans ce champ relève de l'épistémicité 1 ( Voir le PWP sur les épistémicités).

La discipline épistémique a une pertinence pour tous les objets et tous les êtres, pas seulement pour ceux du champ épistémique, mais hors du champ épistémique, elle doit s'articuler selon des degrés variables sur la discipline ergologique.

Précision, concernant l'ensemble des objets et des êtres sans « débats de normes » au sens strict, c'est à dire, au sens où l'on propose - ou on affirme - qu'il n'y a de normes que dans le registre de l'humain.

- les objets du champ épistémique
- les végétaux, le végétal
- les animaux, l'animalité

Cet ensemble comprend donc le champ épistémique et le champ des êtres hybrides.

# *CHAMP DES ÊTRES HYBRIDES*

I- Le champ du vivant non ergologique relevant tendanciuellement de la discipline épistémique.

La définition de ce champ (I,1 et I,2) s'appuie sur une notion d' « orientation en valeur » du vivant par rapport au milieu de vie qui renvoie aux hypothèses du « qu'est-ce que vivre? » selon G. Canguilhem.

Voir le rapport besoin/valeur dans les textes de G. Canguilhem rassemblés par Camille Limoges dans son introduction au livre IV des *Œuvres Complètes* (p. 35 à 37) et dans *Le Normal et le Pathologique* (P.U.F, 1966)

# - I, 1 Les végétaux ou le végétal

- Êtres pour lesquels le milieu de vie est polarisé en valeurs, valeurs qui si elles renvoient à la "santé" de l'être, sont cependant définissables par des paramètres objectivables, sans dispositif central de choix. On peut parler d'organisations à individualité floue, voire absente.
- L'étude des composants biologiques et des conditions génériques de vie - de santé – de ces êtres relève de la discipline épistémique.
- Notons cependant que le développement du végétal lié à cette polarisation (en valeur) comporte toujours une dimension singulière : la variabilité de tout vivant rencontre la variabilité partielle d'un milieu de vie, quelle que soit sa grande dépendance par rapport à ce milieu (Cf. Canguilhem, « l'infidélité du milieu »).

## - I, 2 Les animaux ou l'animalité

- ⊙ Êtres pour lesquels le milieu de vie est également polarisé en valeurs. Voir la notion de besoin, de valeurs vitales... (Cf. André Leroi-Gourhan "La libération de la main" Annexe à "*Mécanique Vivante*" Fayard, 1983, et Canguilhem, Cf. p. 7 ci-dessus).
- ⊙ Polarisation immanente à la nature biologique de l'espèce c'est à dire non historiquement située.
- ⊙ Mais êtres individués c'est-à-dire pour lesquels il existe, à divers degrés, un dispositif central de choix, pour apprécier la satisfaction possible des besoins.
- ⊙ Pour cette raison, qui redouble celle liée à la variabilité de tout vivant, ces êtres sont déjà à minima des objets hybrides pour la discipline épistémique, des êtres pour lesquels l'agir dans un milieu écologique ne relève que tendanciellement de la discipline épistémique (Cf. Ethologie, Psychologie animale).

## *II. CHAMP ERGOLOGIQUE*

- ◉ Champ peuplé par des êtres pour qui vivre est une série ininterrompue de débats de normes enchâssés.
- ◉ Champ qui suppose la distinction et l'articulation normes / valeurs. Distinction qui spécifie et définit ce champ comme étant celui de l'humain.
- ◉ Pour autant, un certain degré d'incertitude relative à la frontière animalité / humanité ne peut être évacué :
  - Où commence l'institution de normes ?
  - Quelles formes prennent-elles ?

Registre de l'humain  
approché  
comme objet épistémique

- ⊙ Le champ du « corps donné » (G. Canguilhem, *Écrits sur la médecine*, Le seuil, 2002, p.59 sq).
- ⊙ Le corps comme objet biologique, anonyme (tout se passe comme s'il n'était pas traversé par des « débats de normes », tout débat de normes singularisant l'objet).
- ⊙ Ce sous-champ relève de la discipline épistémique.

Ainsi en relèvent, pour autant que l'histoire des peuples et des personnes peut y être neutralisée:

- L'anatomie
- La physiologie
- La médecine technique, protocolarisée, analytique (exemples : les examens anatomo-pathologiques, biopsies, prélèvements divers, analyses sanguines, imagerie médicale...)
- Les neurosciences
- La psychologie cognitive

## Mais ce champ ne peut être autosuffisant

Tout corps humain « donné » est aussi, en même temps,

- Un Corps « PRODUIT » (G. Canguilhem)
- Un CORPS-SOI « produit » (Cf. Y. Schwartz intervention aux IV<sup>e</sup> Journées Ergologie, Travail et Développement, Tlemcen, 10/2013, voir *Ergologia* N°11)

Sous-Champ des êtres humains  
comme êtres ergologiques  
c'est à dire  
êtres d'Activité

- ⦿ Ce sous-champ est peuplé d'êtres d'activité, sans cesser d'être des corps donnés :

*La vie est pour eux **Activité**.*

- ⦿ Elle n'existe que dans une succession et un emboîtement de débats (dont la mise en cohérence est pour ces êtres un problème toujours renouvelé) avec un monde de normes antécédentes (Cf. PWP « triangle de l'activité »).

## Monde de Normes Antécédentes :

On constate en effet, et c'est naturel, que tous les domaines « scientifiques » (SHS) qui prennent ces êtres comme objet d'étude partent tous ou présupposent tous un certain type de *normes instituées dans l'histoire humaine* (implicites, explicites, inconscientes ou conscientes), et donc un univers social (et non biologiquement normé), définissant leur champ de compétence. Attention : il ne s'agit pas de définir ce sous champ par une série de disciplines, mais simplement de constater que toute « science » qui ambitionne de produire des connaissances sur l'humain présuppose au départ un certain type de normes. Simple confirmation que le sous champ ergologique de l'humain se spécifie par l'institution de normes.

- ⦿ Lorsque chaque discipline développe son corpus conceptuel et méthodologique exclusivement à partir de ces normes préalables (c'est à dire sans y prévoir la matrice d'instabilité introduite par les débats de l'activité) cela fait problème. Ce problème renvoie à la définition des épistémicités et ouvre la voie aux usurpations.

Ainsi :

- ⦿ Les psychologies (en partie)
- ⦿ Les psychanalyses (par exemple : inconscient et langage)
- ⦿ Les sciences du langage (de la phonologie à la sémantique) -  
Les ergonomies
- ⦿ Les sociologies
- ⦿ Les anthropologies
- ⦿ Les sciences juridiques, politiques
- ⦿ ( ... )

Toutes ces disciplines présupposent chacune un ensemble particulier de normes engendrées dans l'histoire humaine et produisant des effets spécifiés sur l'agir humain.

- Il y a dans le spectre de ces disciplines un déplacement progressif de ces normes :
- A un pôle, la construction de ces normes spécifiées se déploie à partir des ressources et limites des êtres humains comme êtres incorporés (reproduction sexuée et « reprise » au niveau de la psyché humaine, voire les psychologies et psychanalyses, l'appareil phonatoire et la phonologie). A l'autre pôle, pour ces mêmes êtres la dimension d'incorporation devient secondaire ou quasi occultée parce que totalement implicite.
- A ce deuxième pôle les normes antécédentes deviennent de plus en plus explicites et conscientes ; vis-à-vis de celles-ci, les êtres sont dans un premier temps plus ou moins anonymes et interchangeable dans ce rapport aux normes (particulièrement vrai pour ce qui sera l'épistémicité 2).
- D'où la grande difficulté à faire une place au corps industriel dans le droit du travail. Or les débats de normes ont toujours pour creuset un corps-soi qui reste le siège des renormalisations.